

# **LETTRE DES AMIS nº 180**

ISSN 0299-8890

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE Tél. : 05 61 52 41 64

Tél. le jeudi matin

05.62.26.85.72

e.mail

c.humbert@wanadoo.fr

Site Internet

perso.wanadoo.fr/christian.humbert/aahg

-----

Tél. Archives départementales

05.34.31.19.70

Site Internet

05.34.31.19.71 www.archives.cg31.fr

e.mail

www.archives.cg31 ad31@ifrance.com

## \* VŒUX POUR L'AN 2001

Cette fois-ci nous y sommes ! 2001 commence le XXIe siècle et à cette occasion le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de l'Association ne sauraient oublier d'adresser aux Conservateurs et à l'ensemble du personnel des Archives départementales et des Archives municipales de Toulouse ainsi qu'à tous les adhérents de l'Association leurs vœux les plus sincères et les meilleurs pour le millénaire commençant.

# \* DATES À RETENIR

- Samedi 13 janvier, à 10 h précises, aux Réfectoire des Jacobins, présentation de l'exposition « Toulouse, trésor d'église : Notre-Dame de la Daurade » par Mme Monique Rey-Delqué, Conservateur du Patrimoine, Directeur de l'ensemble conventuel des Jacobins, chargée du Patrimoine historique de la ville de Toulouse.

Rendez-vous à l'entrée de l'Église des Jacobins.

- Mardi 16 janvier, à 17 h 30, aux Archives municipales de Toulouse 2, rue des Archives (Faubourg Bonnefoy) cours de paléographie animé par M. François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse, destiné aux lecteurs confirmés.

- Samedi 20 janvier, à 9 h 30, aux Archives départementales, « atelier de paléographie » animé par Louis Latour, réservé aux lecteurs débutants.
- Mardi 6 février, à 17 h 30, aux Archives municipales de Toulouse 2, rue des Archives (Faubourg Bonnefoy) cours de paléographie animé par M. François Bordes, Directeur des Archives municipales de Toulouse, destiné aux lecteurs confirmés.
- Samedi 10 février, à 10 h, au Musée Saint-Raymond, place Saint-Sernin à Toulouse présentation de l'exposition « Riches comme Crésus ? Toulouse, 1000 ans de monnaies » par M. Vincent Geneviève.

Cette exposition temporaire donne l'occasion exceptionnelle de découvrir l'univers passionnant de la numismatique. Des premières pièces frappées par le roi Crésus il y a près de 2600 ans, jusqu'aux exemplaires de la fin de l'Antiquité, ce sont 1000 ans de monnaies, 1000 ans d'histoire qui se déroulent sous vos yeux.

D'or, d'argent et de bronze, ces monnaies, extraites du très riche médaillier du musée et pour la plupart exposées pour la première fois, côtoient trésors et œuvres rares prêtés par des institutions diverses.

Monnaies et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire romain (1<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècle), par Vincent Geneviève, propose une importante synthèse sur la circulation monétaire à Toulouse du 1<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle, à partir de l'étude détaillée des 1726 monnaies recueillies au cours des fouilles archéologiques récentes effectuées dans la ville.

#### \* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement **Mme Quitterie Cazes**, archéologue, maître de conférences en histoire de l'Art médiéval à l'Université de Paris I qui a présenté de façon tout à fait remarquable, aux Amis, **l'église de Saint-Pierre des Cuisines**, le samedi 23 décembre dernier.

Rappelons que Mme Quitterie Cazes est l'auteur d'un ouvrage consacré à Saint-Pierre des Cuisines qu'on peut se procurer au prix de 50 F au Musée Saint-Raymond place Saint-Sernin à Toulouse.

# \* TRÈS IMPORTANT: À L'INTENTION DE NOS AMIS INTERNAUTES

Nous avons le plaisir de vous informer que, depuis quelque temps, les Archives départementales de la Haute-Garonne disposent d'un site internet.

Voici l'adresse de ce site : www.archives.cg31.fr e-mail des A.D. : ad31@ifrance.com

### \* COTISATION 2001

La cotisation pour l'année 2001 s'élève à 150 F (75 F pour les étudiants et les chômeurs). Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre Association 11, boulevard Griffoul-Dorval 31400 Toulouse.

Les chèques doivent être obligatoirement libellés à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne. Indiquez au dos du chèque : cotisation 2001.

Les nouveaux amis ayant adhéré à notre Association depuis le mois de septembre sont dispensés du paiement de la cotisation 2001.

Afin d'alléger notre travail de secrétariat nous rappelons qu'il n'est plus adressé de timbre de validation justifiant du paiement de la cotisation annuelle. Cette mesure ne vous dispense pas, bien sûr, de régler celle-ci. C'est à cette seule condition que vous pourrez continuer à recevoir la « Lettre des Amis » et les « Petites Bibliothèques », à assister aux cours et ateliers de paléographie et à bénéficier de toutes les autres prestations réservées aux adhérents.

Pour savoir si vous avez acquitté votre cotisation, consultez la mention portée en haut de « l'étiquette-adresse » (v. cotis. 2000-01 due ou enregistrée le ... ou due).

# \* ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION PRÉVUES EN MARS PROCHAIN

1) Conférences données par M. Pierre Gérard, Conservateur général honoraire du Patrimoine. Thème abordé « Al Andalous ou Hispania : l'enjeu d'un conflit séculaire. La péninsule ibérique du XIe au XIIIe siècle ».

Samedi 10 mars et Samedi 17 mars à 10 h aux Archives départementales.

## 2) Cours de paléographie animés par Mme Geneviève Cagniant-Douillard

- Mardi 13 mars à 17 h 30 aux Archives départementales
- 3) Dîner-débat animé par M. Michel Taillefer, professeur d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Thème abordé : « Vivre à Toulouse, sous l'Ancien Régime ».

Mardi 13 mars à 19 h 30.

4) Samedi 24 mars, à 9 h 30, aux Archives départementales, initiation à la recherche. Étude de documents provenant des archives ecclésiastiques : « Les visites pastorales ».

Atelier animé par Louis Latour avec la participation de tous : débutants et confirmés.

#### \* APPEL AUX AMIS

Nous vous serions très reconnaissants si vous nous adressiez des articles de 3 à 4 pages maximum pour que nous puissions les publier dans nos futures « lettres ».

Adressez-nous également des textes plus importants (15 pages manuscrites maximum) pour que nous puissions les faire paraître dans notre série « Petite Bibliothèque »).

Par avance, merci!

À l'intention des Amis participant aux cours ou ateliers de paléographie.

Nous vous prions de bien vouloir **rapporter les documents** qui ont été distribués à la fin de la séance précédente et qui seront étudiés le jour même.

(Sinon, il risque de nous manquer des documents à donner, ce jour-là).

#### \* POUR INFORMATION

La Société toulousaine d'Études médiévales organise une conférence le mercredi 24 janvier prochain à 20 h 30 Salle du Sénéchal 17, rue de Rémusat à Toulouse.

M. Jean Durliat, Professeur en histoire à la faculté du Mirail évoquera « La Noblesse mérovingienne ».

Voici le texte de présentation de la conférence que nous adresse **Mme Marguerite Favre**, Présidente de la S.T.E.M.

« On a longtemps défini les puissants de la Gaule, au Ve siècle, comme des « aristocrates » affublés des traits les plus péjoratifs. Ils auraient, en particulier, anéanti la civilisation romaine.

Des recherches récentes montrent qu'ils ont, en réalité, conservé les traditions romaines dans un empire devenu chrétien et les ont transmises au roi franc et à sa noblesse. Ensemble, ces nobles ont rempli, auprès du roi, les mêmes fonctions que les nobles romains auprès de l'empereur, comme administrateurs des villes et des villages, comtes, ducs, évêques ou abbés.

Ce constat éclaire d'un jour nouveau la civilisation mérovingienne, qui assurera honorablement la transition entre le monde antique et le monde médiéval. »

# \* COMPLÉMENT À L'AVIS DE RECHERCHE n° 197

L'ausidou (ausidor) était selon Jules Chalande (cf. *Histoire monumentale de l'Hôtel de Ville*) l'auditoire civil ou consistoire civil.

## \* AVIS DE RECHERCHE n° 201

En 1535, les gens de Saint-Amans près de Muret expriment une requête auprès de la jugerie de Comminges. Ils y font état d'un impôt de « **huit bolugues et demie** à répartir sur les douze maisons que comptait la paroisse.

À quoi pouvait correspondre cet impôt et qu'étaient les bolugues ?

#### \* AVIS DE RECHERCHE n° 202

Un de nos amis a entrepris des recherches sur la famille du célèbre ténor Victor Capoul originaire de Carbonne. Il aimerait savoir où se sont mariés ses parents Antoine Capoul et Phrasie Duffour. Leur mariage a pu être célébré entre 1828 et 1839 sans doute à Toulouse.

Qui pourrait le renseigner ?

## \* AVIS DE RECHERCHE n° 203

Notre ami nous signale également qu'Alexis Gares, curé de Carbonne pendant la Révolution décédé le 29.01.1806 à Villeneuve-de-Rivière serait né à Saint-Gaudens vers 1744. Il aimerait connaître ses ascendants et avoir des renseignements sur leur notoriété à Saint-Gaudens.

# \* MILLAU: LA GANTERIE FRANÇAISE

Il est un domaine qui ne peut laisser indifférent les dentellières, c'est celui de la ganterie.

Les gants, les chapeaux, les dentelles font partie d'une mode révolue reposant sur des savoir-faire que l'industrie nous a fait perdre et que les musées et les conservatoires tentent de nous restituer.

J'ai eu récemment l'occasion de me rendre à Millau et de visiter le Musée de cette ville. Dans la grande salle, s'il n'y a plus de gantiers et de gantières au travail, il y a des témoignages : des machines à coudre, des outils, des photos, des écrits, permettent d'imaginer le travail d'autrefois.

Dès 1473, on trouve à Millau une confrérie de travailleurs de la peau. Le statut des mégissiers date de 1491.

Les noms des gantiers et de mégissiers se trouvent dans les registres des XVIe et XVIIe siècles.

En 1685, comme pour les dentellières huguenotes, les mégissiers-gantiers s'exilent à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes ; ils apportent leur compétence à la Suisse, à l'Allemagne.

C'est au XVIIIe siècle que la machine est introduite dans la chamoiserie, on se sert à ce moment-là de la force hydraulique pour actionner les foulons des fabriques.

À partir de 1771 jusqu'en 1789, la ganterie s'est fort développée; c'est que les officiers, les grands personnages portaient des gants pour les cérémonies.

La quantité de peaux travaillées à Millau était considérable. En 1800, Millau comptait 60 ateliers de tanneries, mégisseries, chamoiseries ; 20 fabriques de gants, en 1900 on parle de 70.

Mais il y a eu beaucoup de concurrence, des hauts et des bas dans cette industrie.

## Comment se passe la fabrication?

Tout commence par le travail, combien ingrat des mégissiers, des tanneurs et des teinturiers qui préparent les peaux d'agneaux et de chevreaux venues des Causses puis plus tard de l'importation d'Amérique du Sud, d'Australie et du monde entier. C'est au patron gantier qu'il appartient de les choisir, elles doivent être sans défauts, ni « crispées », ni « carteuses » et indemnes de cicatrices.

Ce choix fait, les coupeurs entrent en action. Cette partie du travail est réservée aux hommes, comme la création des patrons dans la dentelle. Être coupeur de gants était un métier noble, leur habillement les classait : ils portaient le costume et le chapeau. L'apprenti coupeur devait d'abord apprendre comment manier les ciseaux, le couteau à « dôler » (à égaliser l'épaisseur de la peau), le pied Charlemagne servant aux mesures, puis reconnaître le sens de la peau et couper droit... Avec un gabarit en carton, correspondant aux modèles et aux pointures, le coupeur taillait les pièces nécessaires à l'atelier des piqueuses.

Alors entraient en jeu les ouvrières qui s'appliquaient à transformer le corps du gant en main parfaite. Superposer au plus juste les huit demi-doigts puis mettre en place des « fourchettes » ou lanières de peau se terminant en pointes et le minuscule triangle de peau, le « carabin » fixé à chaque entre-doigt, qui procure l'aisance du mouvement. C'est ce petit détail qui perfectionne les gants de Millau et les différencie de ceux de Grenoble et de Saint-Junien. La mobilité du pouce est donnée par la « piécette » et le « cœur » renforce la fente d'ouverture.

C'est l'habileté de l'ouvrière à se servir de la machine à coudre qui permettra de faire des coutures régulières et solides ; le « fuseau », grande pince en bois aux branches qui s'ouvrent à l'intérieur des doigts, permettra à la « baguetteuse » de vérifier cette solidité : la couture ne doit ni « cracher », ni avoir de « boursouflures » ou « chatières ».

Comme pour la dentelle, de nombreuses ouvrières travaillaient à domicile : on leur apportait la « passe » qui devenait « la presse » en cas de commandes urgentes à exécuter dans les plus brefs délais.

Après le travail des piqueuses et des brodeuses, pour parfaire la présentation des gants, on les repassait autrefois avec des rouleaux de buis qui écrasaient les coutures et effaçaient les faux-plis, plus récemment avec les mains-chaudes, pièces de fer pleines d'abord et chauffées au four, puis creuses avec une résistance électrique.

Les gants sont alors classés par douzaines et entourés d'une bande de papier mentionnant leurs pointures.

Il ne reste qu'à les expédier non seulement à Paris, dans les grands magasins, mais en Amérique et dans d'autres pays étrangers.

En 1940, Millau est devenue le Premier Centre de ganterie de France.

Mais les changements de la mode, l'évolution de la mécanisation, le commerce international, les deux guerres mondiales eurent raison de cette florissante industrie qui se maintint pourtant jusqu'au dernier quart du XXe siècle.

Aujourd'hui, il reste quelques ateliers qui travaillent pour la Haute Couture et quelques magasins dans les petites rues de Millau.

Geneviève MOULIN

#### Références:

- · La Gantière, Daniel Croze, édition du Rouergue, 1997.
- · Histoire de l'industrie de la peau et du gant à Millau à travers les siècles, Albert Jonquet, imprimerie Artières et Maury, Millau.

## \* UN CURIEUX ET AMUSANT PROCÈS-VERBAL

Voici, transmise par notre ami **François Laval**, la transcription fidèle d'un curieux procès-verbal rédigé par un notaire royal faisant fonction de commissaire et d'agent de police à Montlédier près de Mazamet qui laisse apparaître de profondes carences au niveau de la maîtrise de la langue française. Ce qui est particulièrement inquiétant pour un notaire royal.

Le texte n'est pas daté mais nous pensons qu'on peut le situer dans la première moitié du XIXe siècle, peut-être à l'époque de la Monarchie de Juillet.

Une première lecture du texte nous révèle que la langue familière du rédacteur est le parler occitan du département du Tarn ainsi qu'en témoignent les nombreux mots languedociens qui émaillent le texte :

abrassa (abraçar), bacel (bacèl), enverener (enverinar) etc...

Il semblerait, par ailleurs, que le scripteur soit affligé d'un profond zézaiement : les j et les g doux ainsi que les ch sont systématiquement transformés en s ou z. Ex. : Joffre (Zoffe), genre (zenre), méchant chien (messan cien) etc...

Il est cependant difficile de valider avec certitude cette hypothèse dans la mesure où l'une des caractéristiques du parler occitan du département du Tarn réside dans le traitement phonique des lettres ou suites de lettres j, ge, gi, ch, prononcées /ts/.

On pourrait donc, à ce titre, supposer une pertinence en filigrane de cette caractéristique phonique dans la transcription de ce texte rédigé par ailleurs dans un français fort approximatif.

À part cela, le texte apparaît comme une transcription phonétique fidèle de la langue française telle qu'elle était perçue, dans la première moitié du XIXe siècle, dans les campagnes tarnaises, par les quelques rares habitants qui essayaient de la parler et qui savaient écrire. Et, ils n'étaient, sans doute, pas très nombreux à cette époque-là.

Mais, jugez-en plutôt!

Nous vous conseillons de lire à haute voix le texte pour en apprécier toute sa substance et toute sa saveur.

\* \*

## Verbal adressé par moi, Daudé Lagrave, au sujet d'une rixe de chiens

« Par dévant nous, Daudé Lagrave, notaire royal en la résidenze de Monleydier, fésan les foncions de commissaire de police en mémé tems qué d'azin<sup>(1)</sup>, certifions cé qué suit, sincère en mémé tems qué véritable : savoir :

Lé 18 dé couran le sieur Cousinié né vénu dans ma susdite maison, qui né si tuée dans la susdite et présente ville de Monleydier<sup>(2)</sup>, léquel individu m'a affirmé les soces suivante :

Haïer à onze heures du matin, lé sieur Zoffre, venant de la sasse au zibier, né passé dévant sé moi, accompagné d'un fusi, d'un abrassa<sup>(3)</sup> et d'un cien, lé quel susdit cien est dit dé sasse. Lé cien dé Cousiné s'est trouvé par hasar, assi sur lé bacel<sup>(4)</sup> dé la porte dé la susdite maison, léquel voyant passer dans le sémin, son semblable, n'accouru et sé mit en pozession dé lui flérer lécu. L'orgueilleux cien dé Cousiné, sé croyant sans doute plus qué célui là paru sé passé dé cette abitude continuelle et naturelle dé la famille dé siens. Blessé dans l'endroit lé plus sensible, c'est à dire dans l'amour propre, sé méssan cien il sé révire en rinsant des dents<sup>(5)</sup> et sans aucune espèce d'immodération, né prend lé sien des Cousiné par n'oreille Delma qui sé trouvé dans lé sémen, occupé à passer né voit la risse, ne court promtement afin dé séparer les combattants, pour empessés aucune effusion dé sang, découler.

Zoffre d'un air furieu né sort prontement son fusi de sa bandouillère et s'écrie : Delma! Delma! rétire toi Delma ze veux tuer lé cien de Cousiné! Delma effrayé par la pur dé l'arme à fu, s'ératire. Zoffre francissant toutes les bornes en limites dé la modestie et dé la pudeur s'avance à grans pas avec un régard furieu ; la femme du dit et susdit Cousiné, qu'il était dans sa cuisine occupée à faire dé la soupe sort : Tout à coup, lé fusi par et lé fu il passa sipré qué lé moussoir dé la femme Cousiné, il envéréné<sup>(6)</sup> la poudre.

L'ésieur Cousiné nous a requiér dé nous transporter sans délé et sans rétardément sur les lieux soze qué nous avons effétuée.

<sup>(1)</sup> azin = agent ?

<sup>(2)</sup> Montlédier est un hameau de la commune de Pont-de-Larn situé sur la route de Mazamet à Anglès.

<sup>(3)</sup> havresac servant à mettre le gibier (gibecière).

<sup>(4)</sup> seuil de la porte.

<sup>(5)</sup> grinçant des dents.

<sup>(6)</sup> envéréner la poudre = empester la poudre.

Aussitôt en effet, en fésan la revue et la recherche des obzets, nous avons trouvé un sien, ayant à son cou un collié dé cuir, poil gris, un coup dé fusi, lui traversant léventre. A cet effet nous avons ordonné au sieur Cousiné, dé sortir lé collié dé cou et dé lé zéter à la rivière. Lé sieur Cousiné a raconté ensuite les soces suivantes. Lé sien dé Zoffre, il est si tellement méssant et grogneux qu'il mort tout: un buf, cosson, porc, bêtes cornues et autres et même personnes car il sauta (sic) lé fils de la vuve Faget, qui lui déchira la figure, ce dont il n'a pu arrêter les poursuites qu'au moyen de l'argent. Lé sien à l'encontraire, il est si moins méssant qu'il ne dit zamais rien à personne (resic), soit risse, soit pauvre soit passant soit restant. Zamais il né s'avise dé leur dire unseul mot (reresic). Dé fé qué dé quoi, avonsadressé lé présen verbal pour servir entems qué dé bé soin, léquel ordonnons être remis à Mr. le Procureur du Roi ou autre officié dé cé zenre, léquel voulons surtout qu'il est pronté zustice. »

Texte communiqué par François Laval et analysé par Alain Floutard

# \* UN DÉRAILLEMENT SPECTACULAIRE À L'UNION, AU DÉBUT DES ANNÉES TRENTE

Notre ami **Roger Magnard** a fort bien évoqué dans l'ouvrage *L'Union*, *bribes d'histoire* le petit train à vapeur circulant sur une voie étroite, exploité par la Société des chemins de fer du Sud-Ouest qui reliait Toulouse à Fronton et à Villemur.

Partant de la gare Bonnefoy, ce petit train traversait Croix-Daurade, longeait la route d'Albi sur la partie droite de la chaussée, franchissait le pont de l'Hers, coupait la Nationale 88 sur le territoire de la commune de L'Union pour suivre le trajet de la route de Bessières, gagnait la gare de Loubers. Quelques centaines de mètres après la gare, la voie décrivait une large courbe pour rejoindre Launaguet. Le train poursuivait ensuite son chemin en direction de Pechbonnieu, Montberon, Labastide-Saint-Sernin, Cépet, Vacquiers, Bouloc, Fronton, Villaudric et Villemur.

La ligne avait été officiellement inaugurée en octobre 1912. Depuis cette date, tous les jours, deux trains circulaient invariablement dans chaque sens, l'un le matin, l'autre en fin d'après-midi, à la satisfaction de tous.

Il arrivait aussi parfois qu'on soit obligé d'ajouter des trains supplémentaires pour répondre à des besoins particuliers.

Ainsi, c'est le cas le 27 juillet 1932, où les Anciens Combattants de Fronton et de Villemur ont prévu de participer à un Congrès à Toulouse, suivi d'un repas fraternel : la Société des chemins de fer du Sud-Ouest met alors, tout naturellement, à leur disposition un train spécial formé d'une locomotive et de sept wagons de voyageurs.

Le grand jour vient d'arriver. Le voyage aller se passe sans incident. On est heureux de se retrouver entre amis, d'évoquer des souvenirs de la grande guerre. Le soir venu, au terme d'une journée bien remplie, chacun se prépare pour le retour. À l'intérieur des

compartiments règne une ambiance chaleureuse. On chante, on plaisante... Bientôt le train s'ébranle, traverse le quartier de Croix-Daurade, franchit allègrement le pont de l'Hers. La gare de Loubers où il n'est pas prévu d'arrêt est maintenant largement dépassée. Le train avance à un rythme endiablé. Soudain, un bruit effroyable, le convoi s'immobilise. Que se passe-t-il?... La locomotive et les deux premiers wagons viennent de dérailler. Il est environ 21 heures.

Pour savoir ce qui s'est réellement passé, donnons la parole au pigiste de *La Dépêche*, qui, le lendemain, rend compte de l'événement :

« ... Le train spécial composé de sept wagons qui ne transportait que des congressistes anciens combattants aborda la courbe située à 500 m de la halte de Loubers. C'est là que se produisit le déraillement.

La locomotive sortant des rails se coucha sur la voie, entraînant les deux premiers wagons dont l'un se renversa à demi et l'autre escalada le talus. Les rails furent tordus. Le chauffeur Berjaud qui conduisait le train, assez sérieusement contusionné, fut transporté à la Clinique Ambroise Paré, allée de Garonne, et après quelques soins, il a pu, ce matin, rejoindre son domicile. Parmi les blessés, on relève M. Seigneurie de Villaudric qui a été lui aussi contusionné et transporté à la même clinique. Il est sorti lui aussi ce matin. Un voyageur originaire de Fronton a été blessé à l'arcade sourcilière par un éclat de glace. Huit autres voyageurs plus ou moins contusionnés ont pu rentrer seuls chez eux.

Ce matin la voie encombrée encore par la locomotive et les wagons renversés était impraticable à cet endroit et le transbordement des voyageurs s'opérait à l'aide d'un autobus.

Une équipe d'ouvriers s'emploie à la remise en état de la voie et on espère qu'elle sera aujourd'hui rendue à la circulation ... »

Que s'était-il passé ? La courbe avait-elle été abordée à une vitesse excessive ? Nous ne le saurons jamais.

Une chose est sûre, en tout cas, les blessures occasionnées par le déraillement ont été bien légères, sans gravité.

Heureuse époque, où les accidents de la circulation, même s'ils étaient spectaculaires, ne se terminaient finalement pas trop mal!

Gilbert FLOUTARD

Article paru dans *L'Unionais* du mois de décembre 2000 (bulletin d'information de la municipalité de L'Union)

#### Sources:

Archives départementales 31 : 1811/12 La Dépêche du 28 juin 1932

# \* RENCONTRÉ EN COURS DE PALÉOGRAPHIE

Voici deux courts passages extraits d'un document étudié avec M. François Bordes, pendant le cours de paléographie du 14 novembre dernier.

mois de juing l'an mil V° LVI (1556)

4 and of of Boym of B

et autres choses requises